



# SENEGAL

## DECLARATION DU SENEGAL :

### A L'OCCASION DU DEBAT GENERAL DE LA NEUVIEME CONFERENCE DE REVISION DU TRAITE SUR LA NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES



*New York le 29 Avril 2015*

**Madame la Présidente,**

La délégation sénégalaise qui se joint aux déclarations faites, respectivement, par l'Iran au nom du Mouvement des Non Alignés et le Nigéria au nom du Groupe africain, vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la neuvième Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération (TNP) et vous assure, en même temps, de son soutien ainsi que de sa pleine et entière collaboration.

C'est aussi l'occasion de réaffirmer l'attachement de mon pays au TNP qui, tout en posant les bases d'une coopération dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, constitue la pierre angulaire du désarmement et de la non-prolifération nucléaire.

**Madame la Présidente,**

La prolifération nucléaire, reste une source de menace pour la paix et la sécurité internationales en raison de la persistance de la course aux armements et de l'absence d'une ferme volonté politique pour y mettre un terme.

Les souvenirs de Hiroshima et de Nagasaki continuent de nous rappeler les horreurs et autres hantises qui découlent de l'utilisation délibérée d'armes nucléaires.

Il en est de même de la nécessité de conclure une Convention interdisant la production des matières fissiles à des fins militaires. Toutefois, la conclusion d'un Instrument juridique international sur le Désarmement nucléaire de même que le plein déploiement des garanties négatives de sécurité renforcerait davantage le TNP.

Au demeurant, l'article VI du TNP demande clairement aux Etats de poursuivre l'objectif du désarmement nucléaire, en les exhortant, à cette fin, à négocier de bonne foi.

Les Etats parties doivent par conséquent, s'acquitter de leurs obligations en adoptant, entre autres, une liste d'actions concrètes, sur la base d'un échéancier convenu et à travers un régime transparent de supervision et de contrôle.

### **Madame la Présidente,**

Le désarmement nucléaire et la non-prolifération sont deux objectifs interdépendants et d'importance égale. C'est pourquoi, il ne peut y avoir de désarmement général et complet si, en plus des Etats nucléaires existants, d'autres Etats contournent le TNP pour se doter de l'arme nucléaire.

Aussi, nos efforts en matière de non-prolifération nucléaire doivent aller de pair avec un désarmement effectif suivant un calendrier vérifiable et irréversible. Nos initiatives devraient alors privilégier le cadre multilatéral offert par le système des Nations Unies. A cet égard, je voudrais rappeler l'adhésion de mon pays au consensus et au régime international afférents à la limitation et la non-prolifération nucléaire.

**Madame la Présidente,**

Même si le régime mondial de désarmement et de non-prolifération se heurte, depuis quelques années, à de nombreux obstacles, nous ne devons pas nous décourager. Des changements sont possibles et pour y arriver, il suffit de faire preuve de volonté politique.

Cela impliquera alors un sérieux effort diplomatique multilatéral de notre part qui devrait nous conduire pour les prochaines semaines vers l'adoption de mesures concrètes qui engageront toutes les parties prenantes au TNP. Pour y parvenir, j'en appelle à la bonne volonté, ainsi qu'à l'esprit d'ouverture et de consensus de tous. Il y va de l'avènement d'un monde pacifique, sûr et prospère.

Je vous remercie de votre aimable attention.